

## Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES®) Recommandation 490

Durée	Public(s) concerné(s)	Prérequis	Nombre de stagiaires	Catégories concernées
Durée définie en fonction de l'expérience du candidat 14h, 21h, 28h, 35h Durée de rattrapage ajustable en cas d'échec en fonction des préconisations du 1 <sup>er</sup> testeur	Toute personne appelée à conduire une grue de chargement représentative de la recommandation R.490 de la CNAM	Compréhension du français nécessaire à l'application des instructions.	Minimum :1 Maximum : 6 (4 si Option télécommande)	Avec et sans télécommande

### Objectifs pédagogiques

**A l'issue de la formation le bénéficiaire de la formation sera capable de :**

Appliquer la réglementation et les règles techniques relatives à l'utilisation des grues de chargement en général.  
Conduire en sécurité une grue de chargement représentative de la recommandation R.490 de la CNAM  
Communiquer, comprendre, mettre en œuvre la gestuelle de commandement  
Réaliser des opérations : d'élingage, de levage avec différents appareils, de transfert de charges, de chargement et déchargement d'un camion  
Réaliser les opérations de début et fin de poste (vérification, entretien, maintenance)

Validité du titre	La validité du CACES® obtenu est de 5 ans.
Titres et qualités du formateur / testeur	Formateur spécialisé en prévention des risques professionnels, justifiant d'une expérience dans le levage et la manutention. Il est formé à la pédagogie via une formation de formateur
Moyens pédagogiques	Vidéo projection, notices fabricants ainsi que divers documents (VGP, etc...) pour l'enseignement théorique. Plateau technique certifié selon la R.490 de la CNAM, avec grue de chargement (commandes embarquées + télécommande) et accessoires de levage.
Modalités pédagogiques	Nos formateurs utilisent diverses méthodes (participative, démonstrative, interrogative) qui permettent un apprentissage efficient. Alternance de phase théorique et mise en situation pratique
Lieu de la formation	Sur un de nos sites équipés pour la formation grue de chargement ou sur votre site avec vos moyens
Document délivré à la suite de l'évaluation	Délivrance d'une attestation de formation sur la thématique dispensée et du CACES® en version dématérialisé en cas d'obtention

### Formation théorique (commune à l'ensemble des catégories de la R.490)

- **Introduction** : Présentation de l'assemblée, des objectifs et des références de la formation.
- **Connaissances générales**  
Le conducteur, les différents acteurs de l'entreprise, les principaux acteurs en prévention des risques professionnels, le dispositif CACES®.
- **Technologie des grues de chargement**
- **Notions élémentaires de physique, stabilité des grues de chargement**
- **Déplacement des grues de chargement sur site**
- **Risques liés à l'utilisation des grues de chargement et moyens de prévention associés**
- **Exploitation des grues de chargement**
- **Vérification d'usage d'une grue de chargement**

### Formation pratique (sur la catégorie concernée par la convention du stagiaire)

Exercices pratiques conformes au référentiel de l'annexe 2 de la R.490. Evaluation pratique continue durant la formation.

- **Prise de poste et vérification**
- **Conduite et manœuvres**
- **Fin de poste, opérations d'entretien quotidien, maintenance**
- **Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande (en option)**

### Tests (Evaluation des objectifs)

**Test théorique** : QCM d'une durée d'une heure. Les conditions de réussite sont imposées par la R.490 et précisées au démarrage du test.

- **Connaissances générales, technologie et stabilité des grues de chargement, exploitation, élingage, entretien.**

**Test pratique** : Epreuve chronométrée sur chaque catégorie. Les conditions de réussite sont imposées par la R.490 et précisées au démarrage du test.

- **Prise de poste et mise en service, conduite, manœuvres, fin de poste – maintenance**

### Références de la certification

Certificateur : Caisse Nationale de l'Assurance Maladie

Date d'enregistrement : 18/12/2024

Date d'échéance : 18/12/2029

Codes Répertoire Spécifique (RS)		
R.490	Grues de chargement	RS6997